

Tours, le 23 mars 2022
N° 247/ARM/DRH-AAE/SDEF/BAF/DESC

LISTE

- OBJET** : candidats et candidates déclarés admis, par ordre de mérite en liste principale, et inscrits en liste complémentaire au concours externe sur titres d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace en 2022.
- RÉFÉRENCES** : a) décret n° 2008-943 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier des corps des officiers de l'air, des officiers mécaniciens de l'air et des officiers des bases de l'air (JO n° 216 du 16 septembre 2008, texte n° 25 ; signalé au BOC 41/2008) ;
b) arrêté du 21 octobre 2021 fixant le nombre de places offertes en 2022 aux concours d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace (JO n°0252 du 28 octobre 2021, texte n°15) ;
c) arrêté du 13 janvier 2021 relatif au concours sur titres d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace (JO n° 15 du 17 janvier 2021, texte n° 22) ;
d) avis relatif aux concours externes d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace (CE EAE) en 2022 (JO n° 229 du 1^{er} Octobre 2021, texte n° 98) ;
e) liste n° 53/ARM/DRH-AAE/SDEF/BAF/DESC du 10 janvier 2022 des candidats et candidates par ordre alphabétique, admissibles au concours externe sur titres d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace en 2022¹.
- P. JOINTE** : une annexe.

Art. 1er. Les candidats et les candidates classés par ordre de mérite dont le nom figure en annexe, sont déclarés admis en liste principale ou inscrits en liste complémentaire au concours externe sur titres d'admission à l'école de l'Air et de l'Espace en 2022.

Art. 2. Les modalités de l'incorporation seront consultables sur le site internet École de l'air <https://ecole-air-espace.fr>

Art. 3. La présente liste est publiée au *Bulletin officiel des armées*.

Pour la ministre des armées et par délégation


Le général de corps aérien Manuel ALVAREZ
Directeur des ressources humaines
de l'armée de l'Air et de l'Espace


(1) n.i BO ; n.i JO.

ANNEXE.

LISTE DES CANDIDATS ET DES CANDIDATES PAR ORDRE DE MÉRITE
ADMIS EN LISTE PRINCIPALE ET INSCRITS EN LISTE COMPLÉMENTAIRE.

1. Corps des officiers de l'air.

1.1 Liste principale.

N° DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
45	Monsieur	Secheresse	Vincent	LP1
27	Monsieur	Henault	Maximilien	LP2 (2)
16	Monsieur	Philippe	Ugo	LP3 (2)

1.2. Liste complémentaire.

N° DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
0	Monsieur	Bertrand	Ugo	LC1
1	Monsieur	Hans	Émilien	LC2 (1)
30	Monsieur	Leroy	Victor	LC3 (2)

2. Corps des officiers mécaniciens de l'air.

2.1. Liste principale.

N° DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
28	Madame	Larroche	Fanny	LP1 (2)
1	Monsieur	Hans	Émilien	LP2 (1)

2.2. Liste complémentaire.

N° DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
34	Monsieur	Estebe	Nicolas	LC1 (2)

3. Corps des officiers des bases de l'air.

3.1. Liste principale.

N° DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE PRINCIPALE (LP).
52	Madame	Le Mercier	Mathilde	LP1 (2)
21	Monsieur	Leroy	Erwan	LP2 (2)
58	Madame	Dalichoux	Emma	LP3 (2)

3.2. Liste complémentaire.

N° DE DOSSIER.	CIVILITÉ.	NOM.	PRÉNOM.	RANG LISTE COMPLÉMENTAIRE (LC).
29	Madame	Lopez	Clara	LC1
63	Madame	Chevrolet	France	LC2 (1) (2)
13	Monsieur	Poirier	Rémi	LC3
34	Monsieur	Estebe	Nicolas	LC4 (2)

(1) Sous réserve d'aptitude médicale.

(2) Sous réserve d'obtention du diplôme.